



**Jacques Fredj**, directeur du Mémorial de la Shoah, et le Comité français pour Yad Vashem représenté par les délégués **Viviane Saül** et **Paul Ejchenrand**,



vous prie de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle **Michelle Seguev**, conseillère culturelle de l'Ambassade d'Israël en France

remettra la médaille et le diplôme décernés aux Justes Parmi les Nations à titre posthume aux ayants droit de :

**Clément Houth et son épouse Jeanne née Silvet**, pour avoir sauvé Nicole Garbaz épouse Rozenblat, Arlette Numberger et Samy Gryn.

jeudi 6 juin 2013 à 16 h

au **Mémorial de la Shoah**  
Auditorium Edmond J. Safra  
17, rue Geoffroy-l'Asnier  
75004 Paris.



La Médaille des Justes parmi les Nations est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation nazie au péril de leur vie.

D'octobre 1942 à la Libération, **Jeanne et Clément Houth** cachèrent le jeune Simon Gryn, pour le soustraire à la déportation et à la mort. L'enfant qui n'avait que 2 ans ½ lorsqu'ils l'accueillirent chez eux à Sevran, venait d'être libéré avec sa mère et sa sœur des camps de Pithiviers et de Drancy où ils avaient été internés pendant un mois après leur arrestation lors de la Rafle du Vél' d'Hiv.

Clément Houth qui était imprimeur, était engagé dans le réseau de la Résistance locale, dans une région particulièrement exposée à la police collaborationniste, à la milice et à la Gestapo qui multipliaient contrôles, arrestations et représailles.

Le couple, au mépris du danger, cacha et sauva également deux petites filles Nicole Garbaz et Arlette Numberger qu'ils entourèrent de leur affection jusqu'à la fin de la guerre.